**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Consultation fédérale sur une modification de l'ordonnance sur la protection de l'air

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 juin 1997

ordonnance féd. protection air